

PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT

Chers amis et familles,

Nous vous remercions d'avoir prévu une visite avec votre proche. Comme le beau temps est revenu, nous sommes ravis de pouvoir organiser des **visites à l'extérieur**.

Nous avons mis en place des directives pour les visites à l'extérieur afin d'assurer la sécurité de tous.

1. Si une épidémie de COVID-19 est déclarée dans l'établissement, toutes les visites seront suspendues pendant la durée de l'épidémie. Veuillez noter que les épidémies en établissement sont déclarés et gérés par les autorités locales de santé publique.
2. Le jour de votre visite, veuillez procéder à un « test d'auto-dépistage » avant de venir en utilisant l'outil de dépistage électronique qui se trouve au lien suivant : - <https://covidscreening.theroyal.ca/>.
 - a. Dans la section où vous devez indiquer le « service » (department), veuillez indiquer « visiteur ». Dans la section où vous devez indiquer le « lieu » (location), veuillez indiquer « visiteur pour tout site » et écrire « visiteur ».
 - b. Une fois que vous avez répondu aux questions, un écran vert apparaîtra si vous avez réussi le test. Le résultat du test de dépistage vous sera également envoyé par courriel.
 - c. Lorsque vous vous présenterez à la visite, nous vous demanderons de montrer l'écran vert sur votre appareil. Vous pouvez soit montrer l'écran vert qui s'affiche directement après le contrôle, soit montrer les résultats envoyés par courriel.
 - d. Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer le test de dépistage électronique, les
3. Un seul visiteur est autorisé à la fois.
4. Pour commencer, les visites seront limitées à 45 minutes.
5. Les visites auront lieu dans la cour du Programme de rétablissement, derrière le bâtiment de la Place Royal Ottawa.
6. Veuillez vous rendre directement à cet endroit à l'heure prévue de votre visite. S'il ne fait pas beau, la visite sera reportée.
7. Veuillez garder une distance physique de 2 mètres/6 pieds en tout temps.
8. Veuillez apporter votre propre masque et le porter pendant la visite. Si vous n'avez pas de masque, nous vous en fournirons un. Le port du masque est obligatoire pendant la visite.
9. Les visites seront surveillées par le personnel.
10. Vous ne pouvez pas amener d'animaux de compagnie à la visite.
11. Vous avez le droit d'apporter de la nourriture à votre proche, à condition d'essuyer l'extérieur du récipient.
12. Nous mettrons fin à la visite si les règles de distanciation physique ne sont pas respectées.
13. Nous pourrions être obligés de limiter la fréquence des visites en fonction du nombre de demandes.

Nous vous remercions de votre collaboration, qui nous permet d'assurer la sécurité et la santé de tous.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser. - communications@theroyal.ca